



# 2015 une année essentielle pour les DRAC

Ces dernières années, nous n'avons cessé d'affirmer tous ensemble que notre société a un besoin vital de culture. Défendre avec ténacité cette conviction nous aura permis de préserver jusqu'ici un ministère de la culture de plein exercice malgré les multiples réformes dont il a été la cible. Les événements dramatiques de ce début d'année et la situation que connaît notre pays sont venus nous rappeler l'urgence de construire une démocratie culturelle.

## **La loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) : un énième épisode du désengagement de l'Etat**

C'est dans ce contexte qu'interviennent les lois de décentralisation de 2013, 2014 et 2015, vecteurs législatifs d'une réforme territoriale d'inspiration libérale et qui, sous couvert de « modernisation », conduira de fait à accélérer encore le désengagement de l'Etat. Le gouvernement mène cette réforme tambour battant en faisant peu de cas de l'indispensable débat citoyen et de la consultation réelle des représentants des personnels concernés.

**Cette nouvelle organisation territoriale, éminemment technocratique, se traduit par un affaiblissement des services publics de proximité et par un éloignement des centres de pouvoir et de décision de la réalité et des besoins quotidiens des populations.**

## **Refondation et démocratie**

A notre niveau, dans nos métiers et professions, vouloir répondre à ces questions et à tout le moins combattre le pessimisme ambiant, la tentation du fatalisme et du déclinisme, cela nous conduit directement à interroger les politiques publiques culturelles. Et quand nous parlons de leur refondation, nous ne tirons en aucun cas un trait sur le passé. Mais nous affirmons avec force que l'action des pouvoirs publics en matière de culture est à ce point affaiblie et déconnectée des réalités de notre époque, qu'il est urgent d'accepter l'idée

## **Le monde réel**

Les inégalités et les fractures sociales et culturelles qui perdurent et s'accroissent nous obligent à lutter, et notamment en matière de culture, pour une meilleure coordination de l'action de l'Etat et des collectivités territoriales au service de tous les usagers sans aucune exclusive. Pouvons-nous encore faire l'impasse plus longtemps sur la nécessité de répondre concrètement à des questions posées depuis plus de trente ans et toujours éludées par les majorités successives ?

d'une révolution de concepts mais aussi de moyens. L'Etat seul ne pourra relever ce défi. Les collectivités territoriales non plus. Nous sommes à la croisée des chemins et on ne peut plus remettre à plus tard le rendez-vous des synergies et des coopérations les plus efficaces au service de l'intérêt général et d'un sursaut démocratique, laïc et social. Faut-il le rappeler : il est inenvisageable que la société civile et le réseau admirable mais si fragile des associations et tous ces militants dévoués soient tenus à l'écart de ce renouveau.

**Les politiques publiques et le service public ont besoin d'un ministère de la Culture. Mais regardons aussi les choses en face, ce ministère créé au nom de l'accès du plus grand nombre à la culture masque ses difficultés récurrentes derrière une mutation larvée et non assumée : celle de l'offre culturelle, voie tracée vers le basculement dans la marchandisation et la domination d'industries de masse.**

## **Nous avons tous besoin d'un ministère de la culture.**

Mais d'un autre ministère qui se pense et qui agisse avec les gens, pour les gens là où ils vivent, y compris et surtout dans tous ces territoires oubliés, abandonnés, discriminés dont on fait mine de s'étonner des éclats de violence.

Ce ministère là n'existe pas encore mais il doit se préparer et se construire maintenant tant qu'il en est encore temps.

## **Les DRAC doivent absolument être maintenues, elles sont au centre de nos propositions**

Dans ce contexte et ces conditions, ce serait pure folie et irresponsable que de se passer des DRAC, de leurs implantations, de se passer de leurs personnels, de leurs métiers, de leurs compétences, de leur engagement et de leur passion. Pour nous, pas de doute : les DRAC, toutes, doivent être maintenues. Elles seront l'un des meilleurs points d'appui pour s'attaquer vraiment à la réduction des inégalités culturelles et territoriales, garantir l'égalité de traitement de toutes et de tous sur l'ensemble du territoire national, restaurer la cohésion sociale et construire une démocratie éclairée.

## **Débattre avec les personnels des DRAC, se rassembler et agir ensemble**

Ce tract vise à exposer une réflexion et à développer des propositions. Celles-ci se veulent pleinement ouvertes à la discussion la plus large. Nous voulons les mettre en débat avec vous dans les assemblées générales que nous organiserons au plus vite et dans un maximum de DRAC. Elles peuvent constituer le socle et l'ossature d'une plate-forme revendicative pour mener ce combat unitaire qui concerne tout le ministère.

## **Le service public de la Culture**

### **Une compétence partagée, une responsabilité de l'Etat.**

Que chaque collectivité territoriale puisse librement s'engager et agir dans la mise en oeuvre de politiques culturelles sur son territoire est ce que nous demandons et c'est pourquoi nous dénonçons les tentatives technocratiques visant à enfermer les collectivités dans des champs de compétence restreints.

Nous dénonçons également la politique gouvernementale qui vise à réduire de près de onze milliards d'euros pour les trois prochaines années les dotations aux collectivités.

Le partenariat entre les collectivités, avec les associations et le concours de l'Etat, a permis un maillage du territoire avec la présence vivante d'équipements, d'institutions et d'équipes artistiques que beaucoup nous envie et qui forge l'exception culturelle. Mais cette présence culturelle est encore loin de répondre à l'ensemble des besoins, et on voit bien aujourd'hui les dégâts que peut causer la politique d'austérité menée par le gouvernement : festivals annulés, licenciements en nombre, projets d'équipements abandonnés, monuments fermés, etc...

### **Nouvel assaut du dogme libéral contre le service public culturel**

L'engagement des collectivités locales aujourd'hui comme en 2004 est indispensable. Or, la façon dont la question de la décentralisation est traitée, aujourd'hui comme hier, entraîne une régression préjudiciable aux acteurs comme à la population. Dans les mesures actuelles projetées par le gouvernement, de quoi s'agit-il sinon de permettre à l'Etat de se désengager par des transferts et délégations de compétence, de sordides recherches d'économies - la « *chasse au doublon* » -, et même de concéder un pouvoir réglementaire spécifique aux régions, comme si tous les citoyens, où qu'ils vivent, n'avaient pas les mêmes droits.

### **Notre conception républicaine au service de la Nation**

Parce qu'il représente la collectivité nationale toute entière, l'Etat est seul en mesure de garantir les grands principes qui doivent guider les politiques culturelles :

► **La définition de règles communes et la mise en place de moyens** (budgets, personnels), permettant la libre expression et la création artistique, garantissant la conservation, la transmission et la diffusion du patrimoine, favorisant l'initiative culturelle, permettant la juste répartition des ressources entre territoires, entre artistes et entre citoyens.

Face aux contingences locales, qui d'autre que l'Etat peut affirmer la primauté de l'intérêt national ? Face à la complexité des situations, il doit apporter son expertise, et agir par l'exemple lorsqu'il est lui-même acteur et qu'il doit assumer un héritage national historiquement significatif (les écoles nationales, la conservation des monuments de l'Etat, etc.).

► Il lui appartient aussi, parce qu'il en a les moyens les plus objectifs, **de mesurer les résultats obtenus, d'évaluer les effets de ces politiques, de les réorienter lorsque cela est nécessaire ; de promouvoir et de faire partager les politiques qui réussissent.** Les associations, les artistes, et tous les acteurs publics attendent de l'Etat qu'il remplisse ce rôle.

Et là on est bien obligé de constater que l'évaluation des politiques publiques est le parent pauvre du ministère de la Culture, parce que la RGPP, en disloquant les services d'inspection, a sacrifié l'évaluation sur le fond au profit d'une mesure de la performance, entendue du seul point de vue de l'économie sordide.

**Il faut affirmer haut et fort, et face à l'aphasie de notre ministère, que, dans le respect des collectivités, le rôle du ministère de la culture est différent et irremplaçable.**

## **L'équation républicaine au service de toute la population Un ministère, des missions ; un statut, des métiers**

Pour garantir ces missions de conservation des patrimoines et des paysages, de soutien à la création, de transmission, de formation, qui sont l'assurance de l'exercice réel des droits sociaux et culturels de la population, le ministère a besoin de métiers. C'est une caractéristique majeure et historique du ministère d'être avant tout un ministère de professionnels.

***C'est ainsi que le ministère de la Culture est devenu au court du temps un ministère de plein exercice car c'est un ministère qui ne doit pas se complaire dans la contemplation mais agir.***

### **Un ministère de métiers**

Architecte, magasinier, enseignant, agent d'accueil, bibliothécaire, conservateur, médiateur, conseiller, technicien de recherche ou d'art, archéologue, archiviste, ingénieur, webmestre ... sont autant de métiers qui trouvent leur accroche dans les nombreux statuts particuliers présents du ministère de la Culture.

Il ne faut jamais oublier d'y ajouter les métiers d'administration des politiques publiques culturelles nécessitant haute technicité et savoir-faire, gestionnaire du personnel ou budgétaire, assistant de conseiller artistique, logisticien, agent technique, informaticien ... sans lesquels le plein exercice des missions ne serait pas garanti.

Enfin et surtout, ces métiers sont essentiels à la production des connaissances techniques, scientifiques et culturelles et trouvent toute leur place sur l'ensemble du territoire au sein des DRAC.

### **Des métiers au cœur des missions**

Les statuts particuliers qui portent ces métiers nécessitent un soin constant au risque de les voir s'altérer, s'abîmer et les missions avec. En clair, ces métiers pour garantir le plein exercice des missions doivent être en nombre suffisant répartis sur l'ensemble du territoire, faire l'objet de concours réguliers pour assurer la pérennité des missions et le droit à la carrière, de formations professionnelles pour garantir l'adaptabilité du service public aux nouveaux enjeux auquel il est confronté, d'une carrière attractive et d'un régime indemnitaire juste et valorisant pour permettre aux agents de l'Etat d'assurer, en toute neutralité et en confiance, leurs missions.

Aujourd'hui, comme demain, c'est au ministère de la Culture que revient ce travail de formation des professionnels, de recrutement et de carrière car il a une vision nationale en tout domaine et est en situation de garantir réellement l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire au service de la population et de nombreux professionnels du secteur.

### **Empêcher le puzzle et la dispersion ...**

Si nous revendiquons un ministère de plein exercice, c'est pour mieux écarter les dangers d'un ministère disloqué dans une organisation territoriale dans laquelle le Préfet, pour réparer les dégâts que sa propre administration a pu subir, voudra regrouper sous sa botte les moyens que l'Etat lui laisse, pour donner l'image d'un Etat fort, centré sur les pouvoirs de police de contrôle et de sécurité, alors qu'il se rabougrit sous le coup des politiques libérales. Bref, le préfet a besoin de bras quitte à dépouiller les autres ministères.

Nous revendiquons un ministère de plein exercice fort de ses compétences, au service de la collectivité toute entière, alors que les délégations de compétences prévues par la loi vont éparpiller les forces des DRAC, soumettre leur savoir-faire à des considérations qui ne seront plus nationales, et livrer les agents à eux mêmes sans perspectives de carrière.

### **... Et réunir les forces**

***Travailler avec les collectivités, oui, mais pas comme ça. Culture « compétence partagée », cela veut dire savoir qui fait quoi, pourquoi et comment on peut mieux le faire pour construire ensemble les politiques propres à réduire les inégalités.***

Tout cela, c'est bien ce que s'efforcent de faire les DRAC, parce que leurs agents ont cette conviction, parce qu'ils sont porteurs d'une expérience mutualisée au plan national, parce qu'ils possèdent les compétences propres à leurs métiers. Mais on peut également faire mieux : on doit aller plus loin dans l'effort de solidarité, dans la lutte contre les inégalités devant la culture, dans l'ouverture des autres politiques publiques à la dimension culturelle (éducation, santé, environnement, etc.).

Et on peut également faire mieux aussi dans la conception des politiques : aujourd'hui on ressent bien le besoin de mieux associer les artistes et acteurs culturels, les fédérations d'éducation populaire, mais aussi, à travers les syndicats, les forces agissantes que sont sur le terrain les acteurs du monde du travail culturel.

## **La présence des services publics culturels sur le territoire condition de l'accès à la culture**

### **DRAC, ministère de la Culture en régions**

Le ministère de la Culture en régions, c'est bien sûr les DRAC, avec, dans les départements, leurs unités territoriales d'architecture et du patrimoine. Mais c'est aussi des monuments de l'Etat, des écoles d'art et d'architecture, des musées nationaux, des services d'archives, des centres de recherches archéologiques ...

La proximité entre les DRAC et ces établissements devraient être un moyen d'unité d'action de l'Etat. Malgré les dérives de l'autonomie concédée aux établissements publics, des liens réels existent entre les DRAC et ces institutions nationales présentes en région.

### **La nouvelle carte des régions détruit les DRAC et rend quasi impossible leur rôle**

► Or la nouvelle carte des régions préfabriquée par le gouvernement sur des critères qui ne doivent pas grand-chose à l'histoire, à la géographie ni à la culture du territoire, va rompre ces liens, et cela ne fera qu'aggraver les conséquences néfastes de cette réforme. Cette carte est une menace grave pour la mise en oeuvre efficace des politiques culturelles, pour l'égalité devant le service public culturel, et pour les agents des DRAC.

Même en mettant l'outre-mer et la Corse à part, les disparités physique, démographique, économique, etc. entre ces treize régions allant de quatre à treize départements est flagrante. Et si cinq DRAC restent *a priori* sur les mêmes bases, neuf autres sont menacées de disparaître, sans qu'on sache non plus ce qu'il en sera des services territoriaux d'architecture et du patrimoine (STAP).

► L'inégalité des missions, des budgets, des effectifs, des conditions de travail entre les nouvelles DRAC sera encore bien plus flagrante qu'aujourd'hui.

► Comment imaginer qu'un conseiller sectoriel, par exemple, puisse couvrir un territoire aussi vaste que celui d'Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin, soit 84 059 Km<sup>2</sup> ou la superficie de l'Autriche..., Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, soient 72 724 Km<sup>2</sup> ou Rhône-Alpes-Auvergne, soit 69 711 Km<sup>2</sup>, et rencontrer sur place les acteurs, les associations, les élus auxquels il est censé apporter conseil et expertise ? !

Quand on sait ce que sont déjà les conditions de travail des actuelles régions à huit départements, on comprend le risque, tout simplement pour la sécurité des 1552 agents concernés directement par la nouvelle carte. Et imaginer qu'un agent de DRAC puisse accomplir sa mission sans quitter son bureau, c'est ignorer la réalité de ses missions, et ce ne sont pas les envahissantes messageries électroniques et autres visioconférences qui y remédieront.

**La réalité c'est que l'éloignement physique des services de l'Etat renforcera les inégalités territoriales, notamment au profit des métropoles, privera les acteurs culturels du soutien qu'ils réclament, accentuera la désertification des zones rurales, et laissera les collectivités se débrouiller elles-mêmes, alors que les plus autonomistes d'entre elles n'en demandent pas tant !**

C'est pourtant une évidence que la démocratie culturelle implique, pour les DRAC

- proximité avec le citoyen,
- connaissance du terrain et des acteurs,
- conseil et expertise au plus près des enjeux territoriaux, artistiques, sociaux, éducatifs... ,
- mise en oeuvre concrète des politiques publiques,
- mise en réseau de tous les services du ministère sur un même territoire,
- capacité d'évaluation en toute connaissance de cause.

**Dans ce contexte, la CGT, intransigeante sur la notion de ministère de la culture de plein exercice revendique :**

- La préservation de toutes les DRAC, y compris les unités territoriales, partout où elles sont implantées à ce jour,
- La conservation intégrale des emplois et des métiers, dans les sites actuels et au sein du ministère de la culture et donc l'arrêt de toute suppression d'emplois et de métiers ; ni de mutation d'office, ni de licenciement,
- La création d'emplois et de services là où les besoins sont criants,
- L'organisation systématique de concours, y compris réservés, et examens professionnels pour tous les corps pour garantir la pérennité des missions et les carrières des personnels,
- La revalorisation du régime indemnitaire dans les services déconcentrés afin qu'ils soient plus justes et transparents et l'intégration des primes dans le traitement,
- Le renforcement et l'homogénéisation des droits des contractuels nécessaires à l'accompagnement de missions ponctuelles et spécifiques.
- L'information et la consultation systématique des comités techniques et des CHSCT et le maintien des instances du personnel tel quel après la fusion des régions.
- Le respect des personnels et de leurs représentants.

**Pour lutter contre les inégalités culturelles, pour toute la population et les professionnels du secteur, nous voulons un ministère de plein exercice présent dans les territoires au côté des Collectivités. Avec vous, nous voulons remettre la Culture au rang des priorités et construire la démocratie culturelle**

**Plus que jamais gardons nos DRAC et leurs personnels,  
outil essentiel des politiques culturelles sur l'ensemble du territoire !**